



MINES
Saint-Étienne

Fondation

DÉFI

2020

**Vos dons, notre engagement aux côtés de
MINES Saint-Étienne**
2017 : activités et projets

<http://fondation.mines-stetienne.fr>

Voir loin, faire ensemble



Le mot du président de la Fondation

Le 24 juin 2016, j'ai succédé à Dominique Badel à la présidence de la Fondation.

C'est un engagement

fort aux côtés de MINES Saint-Étienne, dans la droite ligne de mes mandats d'administrateur de MINES Saint-Étienne Alumni depuis 1990. Cet engagement, nous sommes plusieurs à le porter, et je remercie au passage l'ancien président Dominique Badel, les administrateurs de la Fondation et les ambassadeurs de Défi 2020, tous bénévoles... et tous donateurs ! Je remercie aussi nos 168 donateurs qui, depuis 2014, ont permis de recueillir plus de 670 000 €.

Le rôle de la Fondation, aux côtés de MINES Saint-Étienne, est important : Pascal Ray, directeur de l'École, m'associe, avec Serge Vigier, président de MINES Saint-Étienne Alumni et Yvon Raak, président du conseil d'école de MINES Saint-Étienne, aux décisions importantes concernant notre école. Ainsi, lorsque je sollicite vos dons, qui sont la seule ressource de la Fondation, j'ai l'assurance qu'ils permettront de développer quatre programmes importants, dont certains apportent à nos jeunes camarades un soutien financier indispensable. Nous faisons appel à vous avec sérieux, car nous avons l'usage bien réel de chaque euro donné et, à notre actif, des réalisations concrètes qui comptent, comme exposé dans les pages qui suivent. Enfin, pour que vous puissiez bénéficier de la meilleure veille possible sur d'éventuelles modifications de la fiscalité du mécénat, nous avons fait le choix d'adhérer au Centre français des fonds et fondations (page 10).

Merci de votre confiance,

*Pierre Bonte,
Président*



Qui est la Fondation MINES Saint-Étienne ?

La Fondation est un organisme sans but lucratif créé en 1946, reconnu d'utilité publique en août 1947. Elle a « pour but d'encourager et développer, à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, les études et la recherche appliquées aux industries ».

Elle est dirigée par un conseil composé de 3 administrateurs de droit et 8 administrateurs élus :

- > le directeur de MINES Saint-Étienne, un représentant du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGEJET), autorité de tutelle de MINES Saint-Étienne, le président de MINES Saint-Étienne Alumni ;
- > Dominique Badel (E65), Pierre Bonte (E79), Bernard Chaton (E56), Christian Coffinet (E77), Laurent Finck (E88), Jean-Luc Joyeau (Fédération des Industries Mécaniques), Francis Lancelot (E62), Jean-Pierre Maquaire (E66).

« Mon plan stratégique et mes engagements pour MINES Saint-Étienne »



2016 fut une année charnière pour l'École : celle de son Bicentenaire mais également l'entrée dans une nouvelle ère avec l'élaboration de son plan stratégique «Mines Saint-Étienne 2021 : construisons ensemble».

Celui-ci est le fruit d'une démarche participative de 10 mois, avec 360 personnes associées dont 120 alumni et industriels.

Notre ambition est de faire de MINES Saint-Étienne une technological university reconnue internationalement. Ce positionnement est le meilleur moyen de garantir la valeur des diplômés de l'École et d'assurer avec ses centres d'enseignement et de recherche, ses laboratoires de recherche une contribution scientifique et technologique reconnue et partagée pour construire l'industrie du futur.

MINES Saint-Étienne Tech sera un pilier de notre stratégie en accompagnant les entreprises de nos territoires et au delà dans leurs transitions numérique et industrielle, développant des innovations pédagogiques au service des élèves, favorisant l'entrepreneuriat et intégrant le design comme facteur de compétitivité.

Nous nous mobilisons également pour obtenir le Certificate for Quality in Internationalisation de l'European Consortium for Accreditation et ainsi faciliter la mise en mouvement de l'ensemble du personnel de l'École et des étudiants dans une démarche d'internationalisation de nos campus.

Ces programmes voient d'ores et déjà le jour et prendront de l'ampleur grâce au collectif auquel nous sommes attachés : les alumni, la Fondation et l'École poursuivant une collaboration fructueuse et toujours plus riche pour nos élèves.

Nous comptons sur votre mobilisation lors de cette campagne DÉFI 2020 de la Fondation !

*Pascal Ray,
Directeur de MINES Saint-Étienne*





Le mot du président de Défi 2020

Fin 2014, j'ai accepté avec plaisir et enthousiasme de présider le comité de campagne de Défi 2020 qui collecte des moyens

financiers supplémentaires pour notre école.

Ces fonds sont dédiés à quatre axes importants : l'international, l'excellence, la capacité à entreprendre et la pédagogie innovante.

Aujourd'hui, ces axes sont devenus des programmes opérationnels, déployés avec professionnalisme, à la satisfaction de toutes les parties prenantes : l'impact de nos bourses d'excellence et de mobilité internationale est si fort que les élèves contactent la Fondation bien avant l'ouverture de l'appel à candidatures. Par ailleurs nous avons pu accompagner une start-up innovante lors du CES de Las Vegas en janvier dernier.

L'expérience vécue nous incite à redoubler d'efforts, et à susciter de nouveaux soutiens qui doivent rejoindre la base de nos 168 donateurs, qui nous ont déjà permis de collecter plus de 670 000 €. Car vous le savez, cela ne suffit pas, notre action doit être amplifiée.

Je vous invite donc amicalement et résolument à donner pour que MINES Saint-Étienne figure durablement dans le peloton de tête des écoles d'ingénieurs françaises.

Olivier Fleurot (E 71)

Senior Vice President – Groupe Publicis

Aux côtés d'Olivier, plusieurs ambassadeurs :

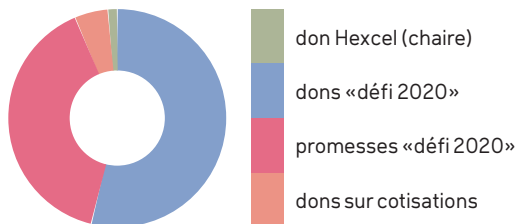
- > Olivier Salomon et Laurent Finck pour la promotion 88 ;
- > Massinissa Ait Gherbi et Loann Fraillon qui relaient la campagne auprès des alumni du campus de Gardanne (cursus ISMIN) ;
- > Yves Durand et Jean-Pierre Maquaire pour la promotion 1966 ;
- > Philippe Hirtzman, Ingénieur général des mines et président d'honneur de l'INERIS pour la mise en relation avec les grands groupes internationaux.

Pour les rejoindre, contactez Agnès Duc Emeriat (emeriat@emse.fr).

Défi 2020, c'est la campagne de levée de fonds privés menée par la Fondation pour l'École des Mines de Saint-Étienne.

Elle apporte à l'École les moyens nécessaires au maintien de son ratio ouverture sociale/excellence, à son rayonnement international et au soutien des start-up qu'elle accompagne.

Défi 2020 complète la dotation financière de l'Etat, sur des thématiques essentielles pour l'École exclusivement, et à la portée de donateurs privés qui n'ont pas à se substituer à l'Etat.



Dons	368 278 €
Promesses de don	271 580 €
Dons sur cotisations depuis 2015	33 447 €
Don Hexcel dans le cadre de la chaire « nom » dont la Fondation est partenaire :	10 000 €

Le mot du trésorier

Francis Lancelot (E 62) suit les finances de la Fondation avec un expert comptable et un commissaire aux comptes.

Bénévole auprès de la Fondation depuis de nombreuses années, il est aussi le représentant des anciens élèves auprès de la société HLM Louis-Antoine Beaunier ou « la M.E. ».

Lorsqu'il était professeur à MINES Saint-Étienne, il a monté puis piloté un programme d'échange d'étudiants franco-germano-hispano-britannique à une époque ante-programme Erasmus. Aujourd'hui, il avoue suivre avec beaucoup d'attention le programme de bourses internationales de la Fondation, pour lui essentiel.



« Avec plus de 450 k€ fin 2016, nos fonds propres sont importants pour parer à toute difficulté. Nous nous efforçons de maintenir nos frais de fonctionnement sous la barre des 20 % des recettes.

Merci à Dominique Badel pour avoir relancé la Fondation, qui est désormais sur de bons rails. »

Pierre Bonte



Les chiffres clefs de Défi 2020 :

Programme Bourses d'excellence Louis Neltner

Donné : 174 352 €

« Viser l'excellence, c'est encourager toutes les parties prenantes de l'École (Tutelle, Direction, Chercheurs et Enseignants, Personnels et Etudiants) à donner le meilleur d'eux-mêmes en leur donnant les moyens financiers, matériels et humains de réaliser tout leur potentiel. C'est ainsi que nous pourrions continuer de façon déterminante, comme lors des deux cents dernières années, au développement de notre pays et au bien-être de ses citoyens. »

*Dominique Badel (E 65),
président d'honneur de Défi 2020*

Le programme de bourses d'excellence Louis Neltner est né de l'engagement de plusieurs donateurs dont un donateur majeur, tous attachés à un recrutement d'excellence attesté par un concours national difficile qui laisse toutes leurs chances à des boursiers sociaux brillants.

Les lignes directrices, validées en conseil d'administration le 24 juin 2016, sont les suivantes :

- > une bourse : 2 000 € versés en deux fois (1000 € en 2A + 1000 € en 3A) ;
- > 10 lauréats maximum par promotion ;
- > les lauréats potentiels sont repérés en 1A en croisant les critères suivants : sociaux (boursier), rang d'entrée, comportement scolaire positif en 1ère année ;
- > les lauréats « finaux » sont définitivement retenus lors du dernier comité des études de l'année scolaire. C'est à ce moment-là que les résultats sont signifiés ;
- > les lauréats sont particulièrement sensibilisés à la provenance de leur bourse, financée par des dons d' alumni.

Au 15 avril 2017 :

- > la présélection ICM est effectuée ;
- > **NOUVEAU** : ce programme s'ouvre aux alumni ISMIN à hauteur de 2 000 €, car le campus provençal de MINES Saint-Étienne forme, après recrutement sur un concours national rigoureux, des ingénieurs dans un domaine d'avenir non couvert par le cursus ICM.
- > **NOUVEAU** : les alumni ISMIN montent en puissance en tant que donateurs.



Programme Entreprendre

Donné : 27 352 €

« Entreprendre ? C'est voir des gens se rassembler autour d'un projet, d'une vision de ce qu'ils veulent faire ensemble. C'est une confiance dans l'avenir, dans la capacité à bouger l'existant pour en faire quelque chose de neuf. C'est le partage d'une énergie qui va de l'avant. Si la Fondation arrive par son appui et ses témoignages à faire grandir l'esprit d'entreprendre au sein des élèves, elle aura alors réussi quelque chose dont on pourra être fiers. »

*Jean-Pierre Maquaire (E 66),
réfèrent de l'axe Entreprendre*

Extrêmement cadré sur le plan juridique, ce programme nous permet :

- > de soutenir les projets portés par des élèves dans le cadre de leurs études ;
- > d'abonder des projets par l'intermédiaire de TEAM@ Mines Saint-Etienne, la structure d'accompagnement technologique de l'École. Dans ce cadre et en plein accord avec les recommandations du commissaire aux comptes, nous avons exclu tout financement de frais de fonctionnement ou de déplacement, préférant par exemple nous positionner sur de l'outillage technique, ce qui correspond aux buts de la fondation définis par les statuts.

La start-up DATA GENIUS relève du cadre « projet d'élèves ».

Elle est née d'un constat simple et objectif : 2 entreprises sur 3 estiment mal exploiter la valeur de leurs données. Une meilleure exploitation de ces données permet pourtant un gain important en efficacité, une meilleure connaissance de son client et de ses besoins, une prise de décision mieux documentée et donc plus juste. Il y

a donc une place à prendre pour accompagner les entreprises sur les chemins de la révolution de la Data.

Créateurs : Mikaël Lautret-Staub (E 2013) et Taha Zemmouri (E 2013) sont spécialisés en Data Science et Big Data. Mikaël a complété sa formation à l'Imperial College, Taha à EM Lyon.

SWAP Assist entre dans la catégorie « TEAM@Mines Saint-Etienne » où elle a développé avec succès sa technologie, un porte-clés pour les personnes atteintes d'Alzheimer.

Equipé d'un traceur GPS, d'un bouton d'alerte et d'un dispositif qui permet de repérer les chutes, il est connecté à une application installée sur le téléphone des membres de la famille du malade, ou de ses soignants et il permet de suivre une personne « à risque ».

Une subvention de 2 500 € a été attribuée à TEAM@Mines Saint-Etienne pour couvrir les outillages techniques spécifiques aux USA indispensables pour que SWAP Assist, invitée par la French Tech au salon CES Las Vegas de janvier 2017, puisse faire la démonstration de sa technologie innovante. L'opération a été un succès.

Créateur : Guillaume Eberwein (ISMIN) a lancé ce projet alors qu'il était élève ingénieur. Il a travaillé avec des spécialistes de la maladie, à l'institut Claude-Pompidou du CHU de Nice, consulté des gériatres, des infirmiers, des neurologues.

Les prochains projets soutenus sont en cours d'étude.

Programme de bourses internationales

Donné : 22 391 €

Donner à la fondation, sur l'axe international, c'est un cercle vertueux :

- > *en permettant aux meilleurs des élèves d'aller étudier à l'étranger grâce aux bourses internationales, nous renforçons et pérennisons l'image d'excellence de notre École à l'étranger, que ce soit auprès des entreprises, des étudiants, ou des universités ;*
- > *permettre aux meilleurs d'aller étudier hors de France, c'est aussi attirer les meilleurs professeurs étrangers à l'École, élément fondamental de la renommée nationale et internationale de MINES Saint-Étienne.*

Laurent Finck (E 88) référent International

Après une année 2015 placée sous le signe de l'urgence qui a vu la Fondation accorder 14 bourses à des élèves ICM dont le projet de départ à l'étranger était sévèrement remis en question (réduction budgétaire sans préavis du programme de bourses « mobilités internationales » de la région Rhône-Alpes), nous avons remis à plat les modalités d'attribution de nos aides.

Nous devons mieux répondre à la nouvelle organisation de la mobilité internationale des ICM, désormais encouragée dès la deuxième année, ouvrir ce programme aux élèves ISMIN car l'école est « une, de Saint-Étienne à Gardanne » comme aime à le rappeler son directeur, Pascal Ray, tout en conservant un marge de manœuvre dédiée aux urgences.

Les nouvelles règles ont été élaborées en étroite concertation entre l'École et la Fondation.

Les bourses de mobilité académique internationale de la Fondation soutiendront dès 2017 :

- > plusieurs projets de mobilité académique internationale portés par des élèves ICM de 2^{ème} année et de 3^{ème} année (1 000 € maximum par bourse, dans la limite d'un budget global de 8 000 €).

Ces bourses seront affectées pour moitié à des mobilités U.E., l'autre moitié prenant en compte des projets plus originaux ;

- > plusieurs mobilités d'élèves ingénieurs ISMIN / mobilité internationale effectuée lors du 1er semestre de leur 3^{ème} année (1 000 € maximum par bourse, dans la limite d'un budget global de 2 000 €).

La sélection sera effectuée en juillet d'après des dossiers de candidature notés de 0 à 20 par un jury associant représentants de l'École, de la Fondation et de MINES Saint-Étienne Alumni (ICM) ou de MINES de Saint-Étienne Campus de Gardanne Alumni (ISMIN).

- > Les départs pour des destinations prioritaires MINES Saint-Étienne feront l'objet d'un bonus.
- > Un joker ou malus pouvant aller jusqu'au veto prendront en compte l'exemplarité du comportement des candidats.
- > En cas d'égalité même après examen des critères sociaux, le président de la Fondation tranchera.

NOUVEAU : la bourse d'urgence 2017 (2 000 €) vient d'être attribuée à une élève ICM admise sur titre actuellement en 2^{ème} année. De nationalité marocaine, sa bourse Eiffel

<http://www.campusfrance.org/fr/mise-en-oeuvre-eiffel> se termine.

La région AuRA ayant modifié les modalités d'attribution de ses bourses étudiantes, elle n'est plus éligible à la bourse qui aurait dû financer sa 3^{ème} année.

Son dossier a été étudié car elle remplit plusieurs critères de la Fondation : excellence, international et social. L'intervention conjointe de la Fondation (bourse) et de MINES Saint-Étienne Alumni (prêt) jointe à deux emprunts bancaires vont lui permettre de terminer ses études à MINES Saint-Étienne et d'obtenir son diplôme d'ICM.

Programme Pédagogie innovante

Donné : 11 387 €

Un projet de fab lab est en cours de montage. Il est porté par le directeur de la recherche et de l'innovation de MINES Saint-Étienne, qui sollicitera la Fondation le moment venu.

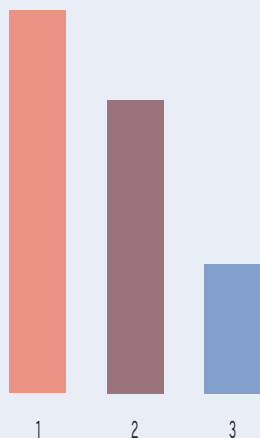
Dons en affectation libre et dons affectés au Bicentenaire

Donné : 132 915 €

- > 2016 : Subvention de 30 000 € accordée à MINES Saint-Étienne à l'occasion de la célébration du Bicentenaire
- > 2015, 2016 et 2017 : c'est sur les dons en affectation libre que sont pris les compléments de budget pour l'axe international.



Dons sur cotisations



2015 15 797 €
2016 12 205 € (150 donateurs)
2017 5 445 € (50 donateurs) (sur 3 mois)
soit 33 447 €

De nombreux donateurs sur cotisation sont aussi donateurs Défi 2020.

Ils se reconnaîtront et nous les remercions.

Comment donner ?

- > **Si vous vous posez des questions concernant le prélèvement à la source et la réduction d'impôt permise au titre des dons effectués au titre de l' « année blanche » 2017**

Le Conseil Constitutionnel s'est prononcé sur le dispositif du prélèvement à la source par une décision n° 2016-744 DC du 29 décembre 2016 (consultable à partir de ce lien :

<http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/les-decisions/acces-par-date/decisions-depuis-1959/2016/2016-744-dc/decision-n-2016-744-dc-du-29-decembre-2016.148423.html>)

Afin de pallier, entre autres, au problème posé par l'impossible imputation sur l'impôt 2017 des réductions d'impôts permises au titre des actions de mécénat effectuées en 2017, a été imaginé un dispositif spécifique applicable pendant la période de transition : un crédit d'impôt intitulé « crédit d'impôt de modernisation du recouvrement » (CIMR). Le CIMR permettrait d'annuler l'impôt dû par les foyers fiscaux au titre des revenus qu'ils ont perçus en 2017 tout en étant égal à l'impôt que les contribuables auraient dû acquitter au titre des revenus perçus en 2017, non exceptionnels et se trouvant dans le champ du prélèvement à la source, et ce avant l'imputation des réductions et crédits d'impôt.

Ce mécanisme permettrait ainsi de conserver pour les contribuables le bénéfice des réductions et crédits d'impôt au titre des dépenses et investissements réalisés en 2017 (dons, emploi d'un salarié à domicile, investissements locatifs...).

En pratique, les contribuables procéderaient, comme à l'accoutumée, à la déclaration de leurs revenus de 2017, au printemps 2018. L'impôt sur le revenu dû au titre de l'année 2017 serait, dans un premier temps, liquidé

dans les conditions habituelles à l'été 2018 : lors de la liquidation de cet impôt « théorique », s'imputeraient les réductions et crédits d'impôt dont bénéficient les contribuables. Le CIMR viendrait s'imputer ensuite.

De façon schématique, tous les contribuables qui n'ont perçu en 2017 que des revenus se trouvant dans le champ du prélèvement à la source et non exceptionnels ne seraient pas imposés, le mécanisme du CIMR conduisant à annuler l'impôt qu'ils devraient au titre des revenus de 2017. Dès lors que ces mêmes contribuables bénéficieraient d'avantages fiscaux au titre de 2017, ils obtiendraient la restitution du montant des réductions et crédits d'impôt.

- > **Si vous vous posez des questions concernant une éventuelle suppression de l'ISF**

Le contexte actuel complexe et mouvant et les changements que préfigurent plusieurs des programmes des candidats à la présidentielle concernant la probable suppression de l'ISF - et en conséquence des réductions d'impôt accordées au titre des dons/investissements aujourd'hui effectués dans le cadre des articles 885-0 V bis, 885-0 V bis A et 885-0 V bis B du CGI - imposent au Centre Français des Fonds et Fondations et aux autres têtes de réseaux concernées de réfléchir en amont à des propositions concrètes pouvant, le cas échéant, être portées auprès des entourages des candidats.

Même si cela n'impactera vraisemblablement pas l'année 2017, le Centre Français des Fonds et Fondations étudie d'ores et déjà, en partenariat avec France Générosités et au sein d'un groupe de travail, les solutions susceptibles d'être entendues par l'administration fiscale pour continuer à proposer aux « grands donateurs » des dispositifs les incitant à donner ou investir en faveur de l'intérêt général.

MERCI!



Notre fondation reconnue d'utilité publique est habilitée à recueillir des donations. La donation vous permet de transmettre un bien de votre vivant et de manière irrévocable. Totalement exonérée des droits de mutations, elle doit obligatoirement faire l'objet d'un acte notarié. Les frais de notaires peuvent être pris en charge par la fondation. Votre donation peut porter sur un ou des biens immobiliers, une somme en numéraire, un portefeuille-titre ou encore une œuvre d'art. Affectée conformément à vos souhaits avec le plus grand soin, elle servira à associer mémoire et avenir.

Quel donateur serez-vous ?



DÉFI

2020

Ouverture sociale et internationale, innovation :

sur quel terrain voulez-vous vous engager ?

<http://fondation.mines-stetienne.fr>

Voir loin, faire ensemble

En 2017, je donne _____ € répartis comme suit :

- | | | | |
|-----------------|---------|---------------------|---------|
| > Excellence | _____ % | > Pédagogie | _____ % |
| > International | _____ % | > Affectation libre | _____ % |
| > Entreprendre | _____ % | | |

> en ligne sur <http://fondation.mines-stetienne.fr>

> par virement bancaire sur le compte suivant :

IBAN : FR76 3000 4006 5600 0100 4407 948 / BIC : BNPAFRPPETI

> par chèque bancaire à l'ordre de la Fondation I3M Saint-Étienne :

158, cours Fauriel – CS 62362 – 42100 Saint-Étienne Cedex 2

Mes coordonnées :

prénom nom :

promotion :

adresse :

code postal :

ville :

pays :

courriel :

Votre reçu fiscal sera envoyé à cette adresse

Je ne souhaite pas que mon nom en tant que donateur soit publié dans les supports de communication de la Fondation et de MINES Saint-Étienne